

Rapport d'activité 2024



C'est
AVEC LE 
que nous
CONSTRUISONS
L'AVENIR !

REÇU EN PREFECTURE
le 28/11/2025
Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219104940-20251117-DELIB_74_20

Sommaire

Cœur d'Essonne Agglomération	p.4
Une Agglo de proximité	p.10
Une Agglo culturelle et sportive	p.16
Une Agglo solidaire	p.22
Une Agglo éco-engagée	p.28
Une Agglo audacieuse	p.36
Annexes	p.44

Ce rapport présente l'activité des services de Cœur d'Essonne Agglomération pour l'année 2024 (article L5211 - 39 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Rédaction : Services de Cœur d'Essonne Agglomération
Conception graphique et mise en page : Direction de la Communication
Crédits photos : Direction de la Communication, AdobeStock, Istockphoto, Freepik.

Imprimé en septembre 2025 par Atri.

© Cœur d'Essonne Agglomération 2025



Madame, Monsieur,

L'accomplissement de nos missions du quotidien et l'investissement pour un avenir durable sont les deux composantes indissociables de notre action intercommunale au service de nos communes et de nos 208 000 habitants.

Grâce au travail de nos 750 agents, sous l'impulsion des 59 conseillers communautaires dont les 21 maires, l'Agglomération entretient et développe ses réseaux et équipements pour accompagner l'essor maîtrisé de notre territoire entre ville et campagne, mais aussi l'adapter aux nouvelles exigences environnementales, climatiques, énergétiques ou encore d'accessibilité : voiries et eaux usées dont les grands chantiers s'inscrivent dans une logique de mutualisation pour en limiter les coûts et nuisances - avec notre régie publique Eau Cœur Essonne qui assure la distribution de l'eau potable - éclairage public, feux tricolores, défense incendie, etc.

Projets phares de notre programme d'investissement, 2024 aura vu le lancement ou la finalisation des préparatifs des travaux des 3 Pôles gare du RER C. De nouveaux itinéraires cyclables ont été achevés ou lancés en 2024. La nouvelle offre du réseau de bus, dont la responsabilité incombe à l'opérateur régional Île-de-France Mobilités, a été mise en place cette année – sans oublier l'arrivée du tram-train T12 en toute fin d'année 2023.

Nos équipements culturels (médiathèques, conservatoires, théâtres, centre d'art et cinéma) et sportifs (piscines, complexes sportifs, stades et halle de skate) reçoivent chaque année toujours plus de public attiré par une programmation de qualité et variée, dans ou hors les murs, avec des tarifs accessibles pour toutes les bourses, quand elle n'est pas en accès libre. Notre nouvel office de tourisme valorisera notre richesse patrimoniale, culturelle, en loisirs ou encore événementielle, mêlant grands rendez-vous d'envergure nationale et manifestations plus familiales organisées par l'Agglomération, nos communes ou notre secteur associatif vivant.

200 hectares d'espaces naturels et 232 aires de jeux sont entretenus chaque année, avec de nouveaux aménagements livrés et des milliers d'arbres plantés. Notre programme de transition agricole et alimentaire locale Sésame se déploie pour créer des fermes, accroître la consommation locale – en particulier dans les cantines scolaires - et contribuer à améliorer les revenus des producteurs tout en réduisant les impacts environnementaux de l'agriculture.

Terre de développement économique, l'Agglomération soutient l'entrepreneuriat et la création d'emplois dans ses zones d'activités et sur La Base 217. En 2024, le « village de l'innovation », dédié au secteur du drone, du spatial et des technologies de pointe, a été lancé tandis que le futur pôle cinéma et ses studios, d'initiative privée, a grandement avancé avec le lancement de travaux de réhabilitation des hangars ; Le démarrage des nouvelles constructions est désormais imminent.

Enfin, la construction de l'unité de tri robotisé des biodéchets par le Siredom, couplée au méthaniseur pour leur valorisation en biométhane de notre société d'économie mixte Semardel, rendra possible, en 2025, la mise en place de la collecte séparée des restes alimentaires de tous les habitants par l'Agglomération sans nouvelle tournée de camions.

Éric BRAIVE,

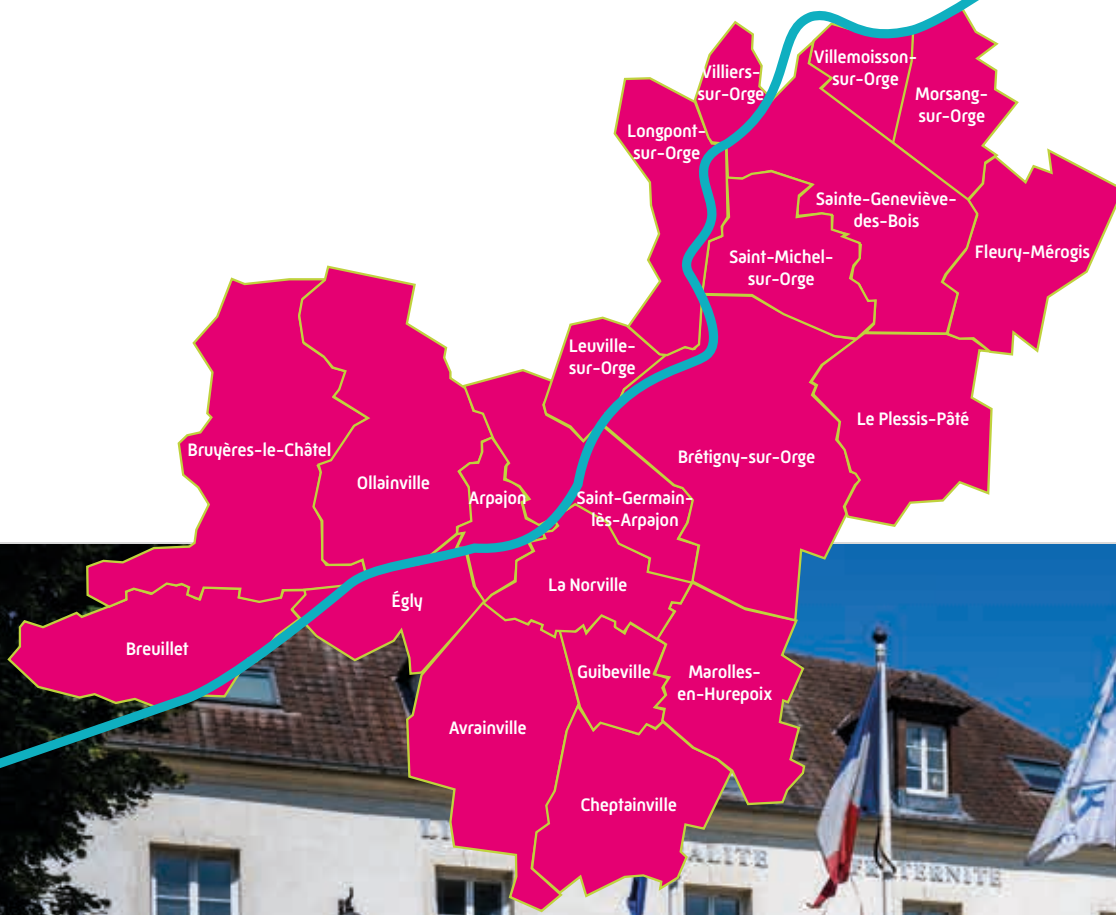
Président de Cœur d'Essonne Agglomération



99_DE-090-213104940-20251117-00118174_20-

Cœur d'Essonne Agglomération





208 000 habitants
131 km²
21 communes

Située à **25 km de Paris, au carrefour d'axes de transports stratégiques**, Cœur d'Essonne réunit 21 communes animées par une même ambition : construire un cadre de vie durable, solidaire et attractif pour ses 208 000 habitants.



REÇU EN PREFECTURE
Le 20/11/2025
Application agréée E-legalite.com

Quelles sont les compétences de l'Agglomération ?

- Le développement économique
- L'aménagement du territoire
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville
- La collecte et le traitement des déchets ménagers
- L'accueil des gens du voyage
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- La gestion de l'assainissement et de l'eau potable
- La gestion de la voirie d'intérêt communautaire
- La protection et la mise en valeur de l'environnement
- La gestion d'équipements culturels et sportifs (médiathèques, piscines, conservatoires, etc.)
- La gestion de la maison de services aux publics pour l'accès aux droits
- Le développement du réseau très haut débit
- La prévention spécialisée
- La mise en réseau de la lecture publique
- Le soutien à des actions culturelles et sportives
- L'aménagement et l'entretien d'espaces naturels*
- L'aménagement de La Base 217
- L'accompagnement à la transition agricole et alimentaire
- La gestion des poteaux incendie
- L'accompagnement et le soutien à des associations d'aides à la personne et à des porteurs de projets associatifs et solidaires**
- La gestion des structures petite enfance**
- L'éclairage public et la signalisation lumineuse
- La gestion de la maison des syndicats
- Le transport scolaire vers les piscines du territoire**

* compétence exercée sur les 10 communes situées au nord du territoire

** compétence exercée sur les 11 communes situées au sud du territoire

Comment l'Agglomération fonctionne-t-elle ?

Le Conseil communautaire se compose quant à lui de 59 conseillers. Chacune des communes de l'Agglomération y est représentée, proportionnellement à sa population.

Le Bureau communautaire rassemble l'exécutif de l'Agglomération, composé des 21 maires : le Président de l'Agglomération, 15 Vice-présidents et 5 Vice-présidents délégués.

Les Commissions thématiques permettent de préparer les projets et dossiers soumis au Conseil communautaire.

La Conférence territoriale, initiée suite au pacte de gouvernance de 2022, réunit l'ensemble des conseillers municipaux des 21 communes pour échanger sur des grands projets de l'Agglomération.

Le Conseil de développement et d'implication citoyenne (CODEVIC), composé de 169 bénévoles (dont 62 habitants tirés au sort) représentatifs des forces vives du territoire, contribue lui aussi aux grands projets de l'Agglomération.

Les 750 agents de l'Agglomération mettent en œuvre les politiques publiques décidées par le Conseil communautaire et travaillent au service des habitants et du territoire.



Quelles sont ses ressources ?

168 163 236 € de fonctionnement
101 547 754 € d'investissement

Ce budget est complété par 7 budgets annexes :

- L'assainissement pour 31 217 968 €
- La Base 217 pour 23 940 126 €
- L'Espace Jules Verne pour 2 943 457 €
- Le programme Sésame pour 1 313 151 €
- Les parcs d'activités pour 2 664 920 €
- L'Hôtel d'entreprises pour 413 545 €
- L'Office de tourisme pour 330 000 €

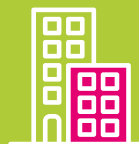
Soit un budget total de 332 183 230 € pour l'année 2024.



Quelques chiffres clés



208 000 habitants
sur 21 villes



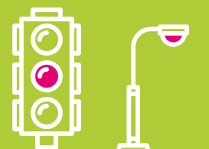
30 zones d'activités
communautaires



200 hectares d'espaces
verts communautaires



+ de 500 km
de réseaux
d'assainissement



144 carrefours à feux
et 26 000 points lumineux



60 000 emplois



600 km de voirie
et 195 km de pistes cyclables



30 équipements culturels
(médiathèques, conservatoires,
cinéma, théâtre, centre d'art, etc.)



11 équipements sportifs
(piscines, halle de skate, stades)



15 structures petite enfance
(crèches familiales, collectives,
relais petite enfance)



10 temps forts de l'année 2024



Mars : dédié aux 16-30 ans, le campus jeunes a offert de **belles opportunités d'emploi et de formations aux jeunes Cœur d'Essonniens**.



Mai : une promesse de vente a été signée entre l'Agglomération, La Base Studio et le promoteur Virtuo afin de développer la **filière cinéma sur le territoire**.



Jordan Maxham USA

© benblancardi

Mai : le Far'n High, étape de **la coupe du monde de skate**, a vu se défier les **meilleurs riders de la planète**.



© Martin Chang

Juin : **1 600 Cœur d'Essonniens** ont participé à la **traditionnelle Fête champêtre de l'Agglomération**.



Juillet : dédié au sport et aux valeurs du fair-play, le challenge Aggl'olympics a rassemblé des **centaines de jeunes du territoire**.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219104940-20251117-DEL1B_74_20



Septembre : pose de la **1^{ère} pierre de l'unité de tri des biodéchets** sur l'éco-site de Semardel.



© Martin Chang

Septembre : réunis sur La Base 217, **450 000 festivaliers** ont vibré au rythme de **la Fête de l'Humanité**.



Octobre : lancement des travaux du **pôle gare de Marolles-en-Hurepoix**.



© Lionel Antoni

Novembre : familles et professionnels ont répondu présents pour **la 2^{nde} édition du Salon de la petite enfance** à Arpajon.



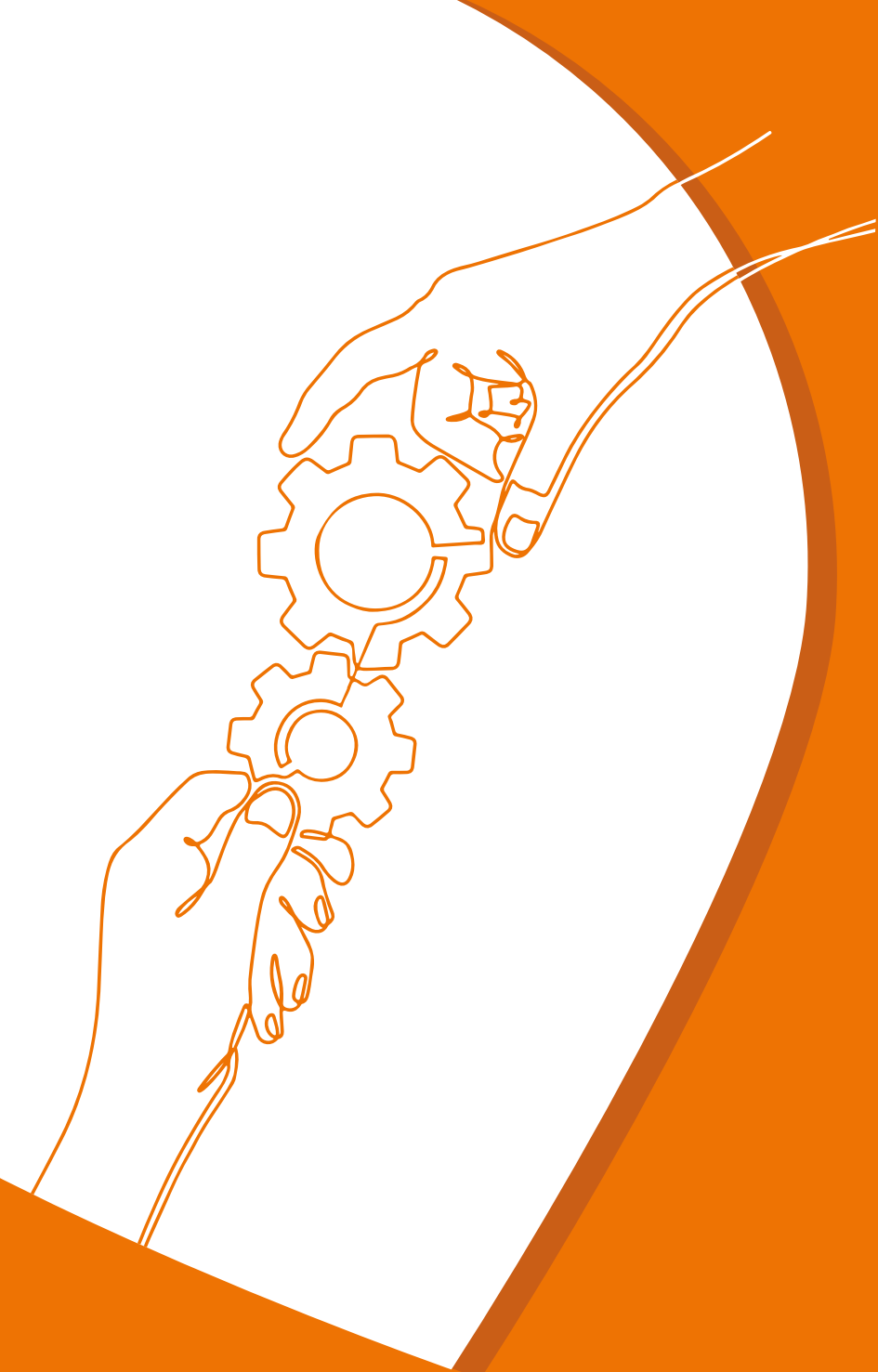
© Lionel Antoni

Décembre : **cadeaux durables et astuces zéro déchet** étaient à l'honneur lors du **marché de Noël durable** de l'Agglomération.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2025

Application agréée E-legalite.com



Une Agglo de proximité

Temps forts 2024

Voirie
Signalisation lumineuse tricolore
Entretien du patrimoine bâti
Éclairage public
Assainissement
Prévention des incendies
Eau potable
Espaces naturels
Tourisme

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219104940-20251117-DELIB_74_20



Plus de 1 500 interventions menées pour entretenir la voirie

Au cours de l'année, **345 interventions ont été réalisées** par les entreprises pour assurer l'entretien des voiries (affaissement de chaussée, mise en sécurité, campagnes de nid-de-poule, etc.) et **plus de 1 100 interventions ont été effectuées directement par les équipes de l'Agglomération.**

Près de 80 opérations ont également été menées, en étroite coordination avec les autres services urbains de l'Agglomération, afin de réaliser des travaux d'envergure : réfection de trottoirs (5,4 km au total), de chaussées (5,2 km réalisés), mise en conformité de traversée piétonne ou création de places de stationnement dédiées aux personnes à mobilité réduite.

Un ouvrage d'art a par ailleurs fait l'objet de travaux spécifiques cette année : le pont Christophe Colomb à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Signalisation lumineuse tricolore

100 % des feux tricolores équipés en LED

En 2024, l'Agglomération a poursuivi ses actions en faveur de **la modernisation des carrefours à feux tricolores, en misant sur des technologies intelligentes** au service de la sécurité et de la fluidité.

L'installation de modules de supervision (permettant de détecter en temps réel les feux hors service), de capteurs dynamiques et d'algorithmes de régulation du trafic a permis de **gagner en réactivité et de réduire les congestions aux heures de pointe.**

Pour améliorer l'accessibilité, les dispositifs de passages piétons sonores ont quant à eux été étendus. **L'Agglomération compte désormais 751 équipements, soit 90 % du parc existant.** Enfin, l'ensemble des lampes ont été remplacées par des LED, marquant une nouvelle étape en faveur de la transition énergétique du territoire.





De multiples travaux d'entretien

De multiples travaux d'entretien ont été réalisés tout au long de l'année dans les bâtiments communautaires et équipements publics **pour assurer la pérennité du patrimoine bâti, répondre aux besoins des services, des usagers et poursuivre la politique de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public.**

Deux chantiers ont particulièrement rythmé l'année : **la réhabilitation de la Maison des Larris**, à Breuillet, qui a été entièrement repensée pour répondre aux besoins des enfants et de leurs parents, ainsi que le **lancement des travaux de réfection de l'ancien cabinet médical situé à Sainte-Geneviève-des-Bois** (en vue de sa mise en location).



Éclairage public

1 800 interventions réalisées pour assurer le bon fonctionnement de l'éclairage public

Au cours de l'année 2024, les équipes en charge de l'entretien des infrastructures d'éclairage public ont été mobilisées par plus de **1 800 interventions** (remplacement ou réparation de luminaires défectueux, réglages d'horloge, réparations dues à des actes de vandalisme, etc.).

Une démarche indispensable pour **assurer la sécurité des habitants tout en optimisant l'utilisation de l'éclairage public avec le remplacement progressif des luminaires en système LED, moins énergivore et plus modulable.**



Travaux d'assainissement Rue Jacques Duclos à Sainte Genevieve Des Bois

2 500 interventions liées à l'assainissement

Plus de 2 500 interventions liées à la compétence assainissement ont été effectuées en 2024, tant en entretien préventif qu'en interventions d'urgence (débordements dus aux déversements d'eaux pluviales non infiltrées à la parcelle, à la présence de lingettes obstruant les canalisations ou **aux inondations liées aux pluies exceptionnelles de l'automne**).

Les équipes de l'Agglomération ont également procédé à la réalisation de **80 nouveaux branchements** cette année.

Afin d'améliorer la qualité du réseau et d'éviter tout risque pour l'environnement, **les démarches de mise en conformité des branchements privés se sont poursuivies avec des travaux menés sur le secteur de Marolles-en-Hurepoix** notamment (pour un montant de 2,36 millions d'euros HT).

Près de 732 000 euros HT ont également été investis pour mener les travaux nécessaires sur les réseaux d'eaux usées du territoire.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-093-213104940-20251117-DEL1817420- Cœur d'Essonne Agglomération



Un taux de conformité de 100 % des poteaux contrôlés

En charge de l'entretien de près de 2 000 hydrants publics répertoriés sur le territoire, l'Agglomération a procédé au renouvellement de 43 poteaux incendie. Au cours de l'année, **235 interventions de terrain** ont également été réalisées pour garantir leur accessibilité permanente aux services de secours.

Pour assurer une information à jour du SDIS 91, 261 déclarations ont été transmises concernant la disponibilité des hydrants. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre les « zones d'ombre » — c'est-à-dire des secteurs où les points d'eau incendie sont absents ou trop éloignés du risque à défendre — **30 poteaux supplémentaires ont été installés**. En prévention des incidents, 206 hydrants présentant un risque ont quant à eux été sécurisés par la pose d'un filin anti-éjection, en attendant leur reconditionnement prévu pour 2025.

Enfin, 742 hydrants ont été contrôlés cette année, affichant un taux de conformité de 100 %.

Eau potable

Assurer la gestion des 51 000 abonnés du réseau d'eau potable

En charge de la **distribution d'eau potable pour le compte de l'Agglomération**, la régie publique Eau Cœur d'Essonne a maintenu toutes ses missions auprès des 51 000 abonnés du territoire (accueil, gestion des abonnements, création de branchements, facturation, etc.).

Les équipes de la régie Eau Cœur d'Essonne ont également été mobilisées autour de **l'optimisation des performances du service sur les 733 km de réseau** (évaluation, comptage des volumes d'eau, traitement des fuites, renouvellement des canalisations, etc.).





200 ha d'espaces naturels entretenus

En charge de l'entretien de près de **200 hectares** (répartis sur plus d'une centaine de sites : sites naturels, bassins pluviaux, sites sportifs, ZAE, etc.), les équipes de l'Agglomération ont procédé à **la réalisation de nouveaux aménagements** : installation d'un fitness park au sein du parc des Mares Yvon à Sainte-Geneviève-des-Bois, création d'une aire de jeux au sein du multi-accueil d'Égly, réalisation d'une clôture entre le Bois des trous et le stade de rugby de Sainte-Geneviève-des-Bois afin d'éviter l'intrusion de sangliers, etc.

Les 232 aires de jeux et structures sportives de plein air ont également fait l'objet de surveillance, de contrôles réguliers de conformité ou de réparations.

Tourisme

Création d'un Office de tourisme

En 2024, l'Agglomération a acté la création d'un nouvel Office de tourisme pour Cœur d'Essonne Agglomération.

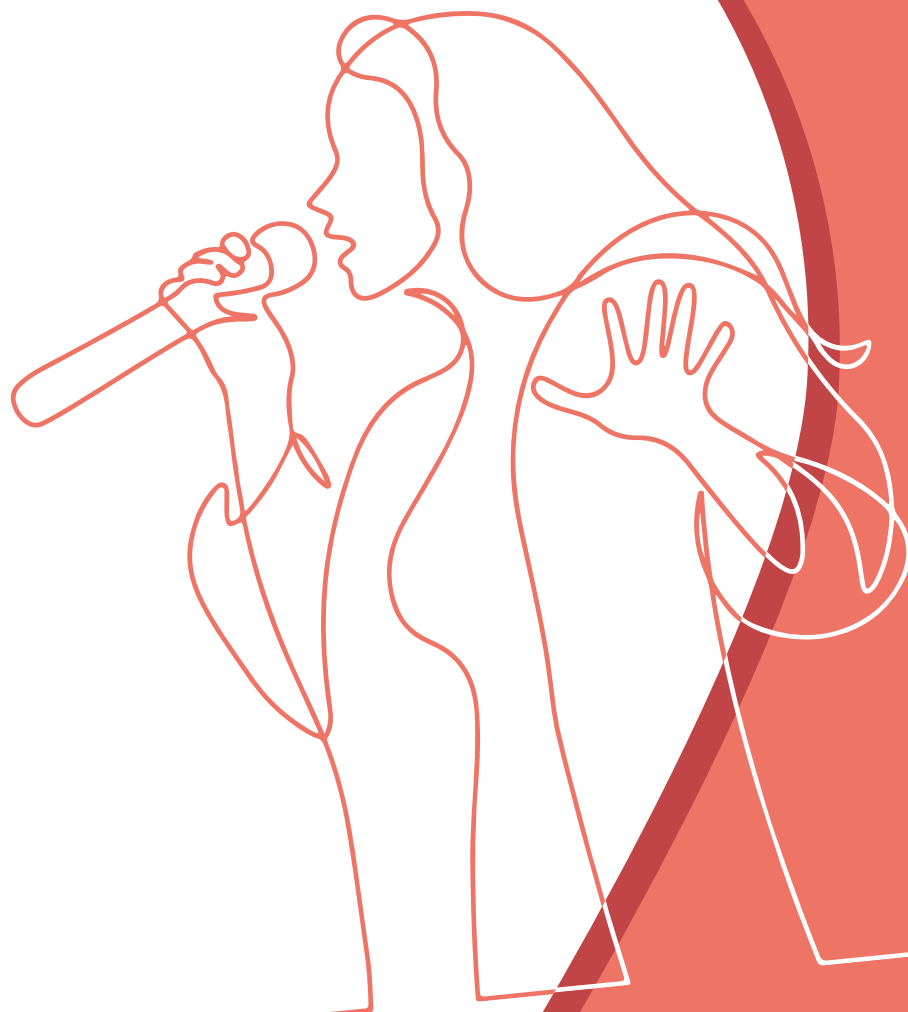
Doté d'un budget annexe et gouverné par un conseil d'exploitation, ce nouvel office de tourisme permettra de **valoriser la richesse patrimoniale du territoire et de promouvoir l'offre culturelle, événementielle et de loisirs de Cœur d'Essonne.**



La vallée de l'Orge

REÇU EN PREFECTURE
le 28/11/2025
Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-21910494 0-20251117-DELIB_74_20



Une Agglo culturelle et sportive

Temps forts 2024

Théâtre Brétigny
CAC Brétigny
EMC
Théâtre de l'Arlequin
Réseau des médiathèques
Équipements sportifs
Conservatoires



Une saison nomade, dans les différentes villes du territoire

Le Théâtre Brétigny a poursuivi **sa saison hors les murs avec des rendez-vous participatifs, organisés sur tout le territoire**. La saison 2023-2024 s'est ainsi clôturée avec *Les pieds au vert* : un événement mêlant spectacles, ateliers et installations sonores et qui a permis aux près de 200 personnes présentes de partager un repas de plein air au cœur d'Avrainville.

Durant l'année 2024, grâce à l'appui de la chorégraphe Josette Baïz, le Théâtre Brétigny a également pu **mettre à l'honneur les jeunes danseurs de l'Agglomération**, dans une vision ouverte et métissée des danses urbaines. 16 jeunes Cœur d'Essoniens amateurs, âgés de 12 à 18 ans, ont ainsi participé au projet *Hip Hip Hop* qui a donné lieu à 24 heures d'ateliers et à deux représentations organisées début juin à Chamarande. 700 personnes étaient présentes pour les applaudir.

12 habitants du territoire sont par ailleurs montés sur scène (devant 250 spectateurs), dans le cadre du projet de création *Stabat Mater*, déployé sur près de 6 mois. Lou Cantor, chorégraphe et danseuse, leur a notamment proposé de mettre en scène la diversité des corps et des récits de femmes, dans leur rapport au rire, à la joie mais aussi aux pleurs ou à la fureur.

Enfin, autre temps fort : **les livraisons jonglées à domicile** qui ont profité à 177 habitants d'Avrainville, Cheptainville, Guiberville ou Marolles-en-Hurepoix. Déclenchés sur un simple coup de téléphone, ces courts spectacles, exécutés à domicile, se sont distingués par leur originalité et leur convivialité.

Centre d'art contemporain

25 000 personnes accueillies dans les expositions du CAC

Pour la première fois cette année, le CAC Brétigny a proposé **plusieurs expositions au sein des médiathèques de l'Agglomération**, comme à Saint-Michel-sur-Orge, avec une installation sonore et graphique qui a fait résonner l'univers de Victor Gogly, à Leuville-sur-Orge avec les œuvres de Margot Pietri ou encore à Sainte-Geneviève-des-Bois où l'artiste Bridget Low a pu être mise à l'honneur.

En 2024, le CAC Brétigny a également inauguré **un projet audacieux : le programme CAC en sac** qui propose des ateliers spécialement conçus pour les tout-petits (et déployés au sein des crèches, Relais petite enfance et haltes-garderies notamment).

L'artiste Joséphine Topolanski a ainsi proposé aux enfants de partir en voyage sur une planète inconnue ; Camille Juthier les a, quant à elle, invités à plonger au cœur de la nature, à travers un dispositif sensoriel mêlant exploration tactile, sonorités naturelles et narration immersive.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/11/2025

Application agréée E-legalite.com

39 représentations ont eu lieu du côté du théâtre de l'EMC. Elles ont ainsi bénéficié à plus de 14 000 spectateurs au total.

Afin de poursuivre son **travail de soutien à la création**, l'EMC a de nouveau accueilli 6 compagnies en résidence. Cette saison, l'EMC a continué à accompagner les artistes, avec l'administration de production de Faustine Noguès, artiste associée, pour son nouveau spectacle, *Les Essentielles*.

La Convention régionale d'éducation artistique et culturelle (CREAC) a quant à elle permis de poursuivre **les journées d'immersion à l'EMC avec 8 classes** de 3 lycées du territoire. Les élèves ont profité d'ateliers dédiés, proposés par 3 compagnies différentes accueillies dans la programmation.

Du côté du cinéma, **344 films ont été joués (ce qui représente plus de 60 000 entrées)** avec un fort volet consacré à **l'éducation à l'image** puisque l'EMC a pu proposer des séances réservées pour 14 883 scolaires.

En 2024, l'EMC s'est engagé dans la formalisation de sa démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) ce qui lui a permis d'obtenir la labellisation Lucie Progress. **Cette labellisation reconnaît l'engagement de l'EMC dans le développement durable.**



Tout le monde est là

Simon Gosselin

2 369 spectateurs au Théâtre de l'Arlequin

Confié à la Compagnie BaroDa, le Théâtre de l'Arlequin a enregistré une **hausse de sa fréquentation avec 2 369 spectateurs**. La politique tarifaire non-marchande du théâtre (laissant à chaque spectateur le libre choix de sa participation de 1,2, 5 ou 10 euros) s'est installée dans le paysage artistique de l'Agglomération avec une forte adhésion des publics.

Cette démarche d'accessibilité s'est également illustrée **au travers des partenariats** menés tout au long de l'année, avec les structures locales (comme le centre de détention de Fleury-Mérogis par exemple), les établissements scolaires du territoire (le lycée Ampère et l'école primaire Wallon de Morsang-sur-Orge notamment), mais aussi avec la création malienne et slovaque et les membres du réseau Essonne / Mali. Tous ces liens tissés ont permis de renforcer **l'esprit d'ouverture, de toucher de nouveaux publics et de soutenir des compagnies émergentes** (par la mise en place de résidences, d'ateliers, de représentations, etc.).

Le développement du **fonds de ressources numériques** (réalité virtuelle, diffusion de captations audiovisuelles, éditions numériques) a lui aussi permis d'ouvrir, encore plus largement, le théâtre au plus grand nombre.

L'année a ainsi été rythmée par une **programmation variée** de près de 50 spectacles ainsi que **des créations issues des compagnies en résidence permanentes** (BaroDa et Parallèle Cie). Le festival dédié aux pratiques amateurs a quant à lui fait peau neuve pour devenir **le festival MinCE**. Ce nouveau format, initié sous forme de concours ludique, a accueilli 14 spectacles en compétition. La compagnie gagnante sera d'ailleurs à l'honneur lors de l'ouverture du festival de l'année prochaine.



Ni Bée Ni - Théâtre Arlequin

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-21910494 0-20251117-DELTB_74_20



36 400 personnes inscrites en médiathèques

Avec près de **793 000 emprunts** enregistrés, 1 400 actions culturelles organisées et 1 238 classes reçues toutes les équipes des médiathèques ont poursuivi leurs missions pour accueillir les usagers, **faire vivre la culture et la diffuser au plus grand nombre**.

3 temps forts ont plus particulièrement marqué l'année et mobilisé l'ensemble des médiathèques du réseau : des actions autour du **numérique et de l'e-sport**, proposées en février, **le festival petite enfance J'ai la bougeotte**, organisé en mars autour de la musique et de la danse, et **la Fête de la science M les Maths** à l'automne.

Pour suivre l'actualité olympique, une animation « **été culturel et sportif** » a également eu lieu tout au long de la saison estivale incluant des rencontres avec des athlètes handisport, des lectures, des escape games, des initiations sportives et des spectacles notamment.

Un projet de compagnonnage a par ailleurs été lancé avec la Compagnie La Libentères, en partenariat avec la crèche « Les petits pieds dans l'herbe » de Saint-Germain-lès-Arpajon. Des parcours de **jeux de pistes numériques** ont aussi été proposés au public via l'application « Baludik ».



REÇU EN PREFECTURE
le 20/11/2025
Application agréée E-legalite.com



Piscine de Morsang-sur-Orge

© Lionel Antoni

467 000 entrées enregistrées dans les 6 piscines

Les équipements sportifs de l'Agglomération ont accueilli de nombreux publics et ont assuré toutes leurs missions **d'enseignement pédagogique** auprès des scolaires notamment.

Les 6 piscines de Cœur d'Essonne Agglomération ont ainsi enregistré près de 467 000 entrées au cours de l'année 2024, tous publics confondus (grand public, associations, scolaires, institutions, etc.). Pour faire face à la demande estivale, le planning d'ouverture des bassins a été modifié avec **une ouverture 7j / 7, pour la première fois cette année**.

Du côté des équipements terrestres, 140 000 entrées ont été enregistrées sur l'année. Les équipements sportifs de l'Agglomération ont également bénéficié **aux associations du territoire avec un total de près de 20 000 heures de mise à disposition**. La Halle de skate a, comme chaque année, accueilli le **Far'n High, étape de la coupe du monde de skate**. Près de 2 000 personnes sont venues applaudir la centaine de champions présents pour l'occasion.

Compte tenu des fortes intempéries, la traditionnelle Valdorgienne (course run & bike organisée au profit de la lutte contre le cancer du sein) a dû être annulée cette année ; elle sera de retour en 2025.

Conservatoires

1225 élèves accueillis au sein des conservatoires

Les élèves des 3 conservatoires communautaires (situés à Breuillet, Saint-Germain-lès-Arpajon et Arpajon) ont pu profiter d'une **offre artistique particulièrement riche autour de la musique, de la danse et du théâtre**. Près de 714 heures de cours ont ainsi été dispensées.

50 auditions, concerts et galas ont été organisés au cours de l'année scolaire avec de nombreuses représentations « hors les murs » (comme à Bruyères-le-Châtel, Égly, La Norville et Ollainville) y compris dans des foyers pour personnes âgées et maisons de retraites.

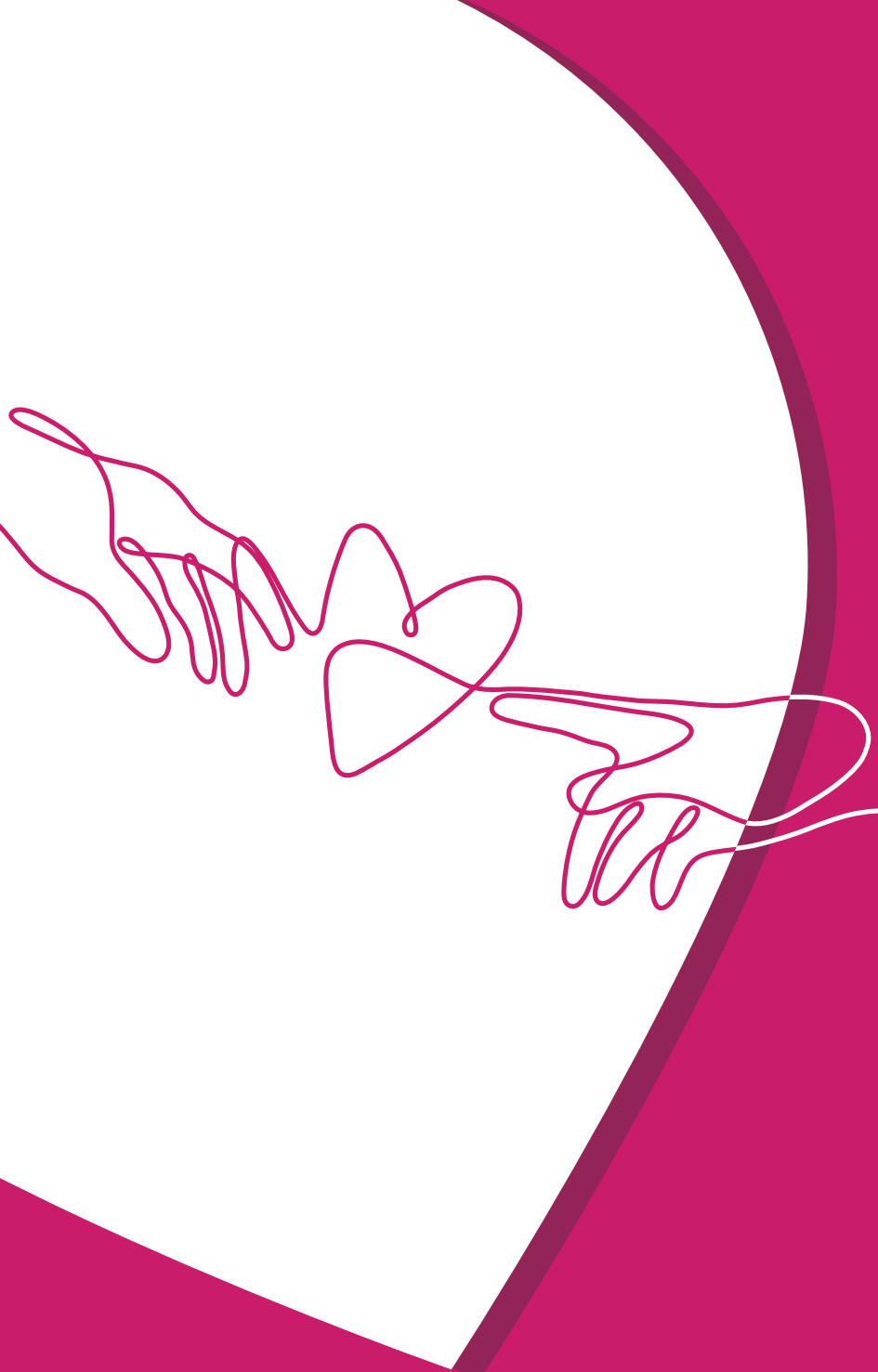
Plusieurs projets d'envergure (interventions scolaires, ateliers particuliers pour les élèves d'art dramatique, printemps du conservatoire, enregistrement professionnel pour certains élèves, projet transversal de danse, concerts organisés au sein de structures locales, stages de danse et de musique) ont aussi été menés.

Le partenariat culturel tissé avec **les concerts de poche** s'est poursuivi avec divers ateliers proposés, 1 masterclass mais aussi des concerts (d'Isabelle Moretti et de l'orchestre d'harmonie de la garde républicaine).

REÇU EN PREFECTURE

le 28/11/2025

Application agréée E-legalite.com



Une Agglo solidaire

Temps forts 2024

Petite enfance
Emploi, formation et insertion
Cohésion Sociale
Habitat
Accès aux droits
Santé

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219104940-20251117-DELIB_74_20



© Lionel Antoni



561 nouvelles demandes instruites par les structures Petite enfance*

561 nouvelles demandes ont été enregistrées par les structures Petite enfance de l'Agglomération **pour 190 places attribuées** (en accueil régulier et occasionnel).

L'année a été marquée par **l'ouverture de la Maison des Larris**, à Breuillet, en septembre 2024. Les travaux de réhabilitation ont permis d'offrir un tout nouvel espace comprenant une crèche collective de 27 places (soit 15 places supplémentaires), une crèche familiale de 45 places et un Relais petite enfance afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles du secteur.

Un nouveau rendez-vous, intitulé « Café des parents », a également été mis en place pour permettre aux parents d'échanger sur diverses thématiques. Organisé par un groupe de travail composé de membres des équipes Petite enfance mais aussi d'intervenants extérieurs, ce rendez-vous (dédié à la question des émotions et du développement de l'enfant) a rassemblé 113 parents et enfants.

Enfin, **243 personnes ont participé à la 2^{de} édition du Salon de la Petite enfance** et ont pu profiter des conférences, ateliers et temps d'informations proposés.

* compétence exercée sur les 11 communes situées au sud du territoire (Arpajon, Avrainville, Breuillet, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Égly, Guibeville, La Norville, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville, Saint-Germain-lès-Arpajon)



Job dating - Fête de l'humanité

De multiples rendez-vous en faveur de l'emploi

Les équipes du Pôle DEFI (Développement de l'emploi, de la formation et de l'inclusion) de l'Agglo ont poursuivi leurs missions autour de **l'accueil de proximité des demandeurs d'emploi et des salariés en transition professionnelle, de l'accompagnement des entreprises dans leurs besoins en recrutement et de l'organisation d'actions partenariales** avec les agences de Pôle Emploi, les Missions locales, le département de l'Essonne, le Cap Emploi et les communes.

Deux points d'accueil de proximité (à la Cité du développement économique et de l'emploi, à Sainte-Geneviève-des-Bois et à la Maison de l'accès aux droits à Arpajon) ont été ouverts cette année afin d'orienter les usagers dans leurs démarches. Plus de 200 rendez-vous ont ainsi eu lieu. Plusieurs ateliers dédiés à la recherche d'emploi ont également été organisés.

De nombreux temps forts ont marqué l'année 2024 : 8 forums emploi dans les communes, une visite d'entreprise avec un

temps de présentation métiers dans le cadre de « La Semaine de l'industrie » et l'organisation du « Duo Day », action dédiée à l'emploi des personnes en situation de handicap. Deux grands rendez-vous ont également rythmé l'année : l'édition 2024 du **Campus Jeunes** (qui a rassemblé près de 405 jeunes et plus de 70 exposants) et le **job dating « Fête de l'Humanité »**. Sur les 191 personnes accueillies sur ce job dating, 154 ont pu décrocher un entretien individuel et 95 d'entre elles ont reçu un avis favorable.

Des actions en faveur de la formation (comme l'organisation d'une session « Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique BNSSA » à destination des jeunes de 17 à 25 ans) et de **l'insertion des publics les plus éloignés** ont par ailleurs été menées.

Enfin, l'accompagnement réalisé tout au long de l'année auprès des entreprises a permis de contribuer au **recrutement de dizaines de personnes sur le territoire de l'Agglomération**.



À la rencontre des acteurs associatifs

Cœur d'Essonne Agglomération a vu évoluer les contours de sa géographie prioritaire fin décembre 2023 avec l'intégration de 2 nouvelles communes (Morsang-sur-Orge et Saint-Germain-lès-Arpajon) et la reconnaissance par l'État de **2 nouveaux quartiers prioritaires**. Afin de faciliter l'entrée en « Politique de la ville » des nouveaux élus et associations communaux, Cœur d'Essonne Agglomération a accompagné le séminaire de travail organisé par l'État et le centre de ressources « Politique de la ville 91/94/77 ».

Le 26 juin 2024, le Conseil communautaire a voté le **nouveau contrat de ville Engagements Quartiers 2030**, document marquant la concrétisation d'un travail partenarial et transversal à l'échelle communautaire. Composé des projets des 10 quartiers prioritaires, il développe l'ambition communautaire des six axes partagés par les élus (éducation, citoyenneté, valeurs républicaines et parentalité ; habitat et cadre de vie ; cohésion sociale, accès aux droits et services publics ; sécurité, prévention de la délinquance et tranquillité publique ; prévention santé et accès aux soins ; emploi et développement économique). Ce nouveau document a été présenté **aux acteurs du territoire lors des Rencontres de la Politique de la ville** : l'occasion de créer et/ou renforcer le lien entre les partenaires du territoire et d'envisager des actions communes.

Le **Cin'extérieur**, action estivale en faveur des quartiers prioritaires, a quant à lui été reconduit pour la 5^e fois. Les 4 séances de cinéma de plein air organisées pour l'occasion ont contribué à **faire venir la culture au cœur des quartiers prioritaires et ont réuni 1 174 spectateurs**.

Habitat

1512 attributions de logements sociaux

En 2024, le territoire a été impacté par la **crise immobilière nationale**, avec un rythme de construction en forte baisse par rapport à l'année précédente (-40 %). Ce sont 794 logements qui ont fait l'objet d'un permis de construire en 2024, dont 38 % de logements sociaux. Cela représente 60 % de l'objectif annuel de construction du Programme local de l'habitat de l'Agglomération.

Le volume d'attribution de logement social est lui resté stable. **1512 ménages ont pu bénéficier d'une attribution de logement social sur le territoire** en 2024. La moitié résidait déjà sur l'une des communes de Cœur d'Essonne.

Un travail partenarial important a été engagé avec les communes et les bailleurs sociaux dans le cadre de la **réforme nationale de la gestion en flux des logements sociaux**. Une convention type a ainsi été adoptée en Conseil communautaire pour mettre en avant les points de vigilance à prendre en compte au niveau local. L'Agglomération a également adopté un référentiel partenarial multi-critères des bailleurs sociaux, pour favoriser une **gestion de proximité de qualité et homogène** sur le territoire.

Dans le cadre du partenariat avec Action Logement, **deux forums d'informations** ont été organisés par l'Agglomération au sein de 2 entreprises du territoire, SVR au Plessis-Pâté et Bimbo à Fleury-Mérogis, afin d'informer les salariés sur l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent prétendre pour acheter, louer ou réaliser des travaux dans leur logement.



Plus de 23 000 actes d'accueil réalisés sur les 2 structures

Les 2 structures d'accès aux droits que compte l'Agglomération (la Maison de justice et du droit située à Villemoisson-sur-Orge et la Maison de l'accès aux droits – anciennement Maison de service au public - France Services – située à Arpajon) ont proposé plus **de 1 400 permanences juridiques au cours de l'année**. Près de 5 600 entretiens ont ainsi été réalisés avec les divers professionnels (juristes, juristes spécialisés, avocats, notaires, conciliateurs de justice, délégué du défenseur des droits, etc.).

La Maison de l'accès aux droits (MAAD), espace France Services, a également permis de réaliser **plus de 5 000 accompagnements aux démarches administratives** (CAF, CPAM, CNAV, ANTS, etc.). Plusieurs ateliers numériques ont par ailleurs été organisés pour compléter ce dispositif de lutte contre la fracture numérique et accompagner les usagers dans leurs démarches informatiques.

L'année a également été marquée par la participation de ces structures à divers réseaux et événements afin de lutter contre les violences (notamment celles faites aux femmes) et de **promouvoir l'accès aux droits** au sens large du terme.

Le travail de proximité mené avec la Préfecture, le Tribunal d'Évry-Courcouronnes, le Département mais aussi les divers partenaires (CAF, CNAV, CPAM, CCAS, etc.) s'est lui aussi poursuivi pour faciliter les démarches des usagers.



Soutenir l'accès aux soins et à la prévention santé

En 2024, Cœur d'Essonne Agglomération a renouvelé son soutien aux diverses **opérations de collectes de sang** proposées sur les 21 communes de l'Agglomération et a prolongé la convention avec l'Établissement français du sang pour la période 2024-2028 pour organiser la traditionnelle Fête du donneur au nord et au sud. Cet engagement pour le don du sang est reconnu par le Label Or commune donneur attribué par l'EFS.

L'Agglomération a poursuivi son engagement en faveur de **l'accès à la santé** en conduisant deux études d'opportunité pour des projets innovants de soin, l'un d'exercice coordonné, l'autre de télémedecine. Toutes deux insistent sur le besoin de développer l'attractivité du territoire pour de nouveaux soignants. L'Agglomération anime désormais un réseau local avec les services de l'Assurance maladie, l'Agence régionale de santé, le Conseil départemental de l'Essonne et les communautés pluriprofessionnelles territoriales de santé pour répertorier les atouts du territoire pour exercer un métier de santé. Cette dynamique prépare **les conditions d'accueil des futurs soignants et de maintien des professionnels de santé pour que soins et prévention soient accessibles à tous sur le territoire intercommunal.**

Le réseau des villes-santé de l'Organisation mondiale de la santé a validé la candidature de l'Agglomération qui est devenue membre en mars 2024. Les élus et les services participent activement à différents groupes de travail avec d'autres villes et intercommunalités pour porter l'enjeu de **la santé dans toutes les politiques publiques**. Un réseau de référents en santé se construit dans les services pour que chaque projet porté par l'Agglomération veille à son impact pour la santé des habitants comme pour l'environnement.





Une Agglo éco-engagée

Temps forts 2024

Plan vélo
Transport
Urbanisme
Plan climat air énergie territorial
Sobriété énergétique
Rénovation Énergétique
Sésame
Investissements territoriaux intégrés
SEM Energie
Codevic
Économie sociale et solidaire
Prévention et collecte des déchets
Reforestation



Mai à vélo - Arpajon



Des itinéraires et des actions en faveur du vélo

Le **Plan vélo** a continué à se déployer sur le territoire, avec la poursuite ou le lancement de plusieurs chantiers d'aménagement. Les travaux de l'axe « **Centre-ville de Leuville – Saint-Germain-lès-Arpajon – Lycée Paul Belmondo** », débutés en 2023, ont été poursuivis en 2024 pour un montant de 407 940 € TTC. Le tronçon restant, situé à **Saint-Germain-lès-Arpajon**, sera réalisé à l'été 2025. L'itinéraire cyclable autour de la station « Parc du Château » du T12 a été prolongé jusqu'au centre de Morsang-sur-Orge (pour un montant de 57 000 € TTC). L'itinéraire « centre de Leuville-sur-Orge / piste cyclable de la Francilienne » a quant à lui démarré fin 2024, avec une livraison prévue en février 2025 (pour un montant de 174 000 € TTC).

Au-delà des réalisations intégrées au Plan vélo, **de nombreux travaux de voirie ont intégré des aménagements en faveur de la pratique cycliste**, chaque fois que la situation le permettait. Des demandes de subvention ont également été réalisées auprès de la région Île-de-France et de l'État pour préparer **3 futurs itinéraires** (celui reliant le collège La Fontaine aux Bergers d'Ollainville à Arpajon, les dessertes de proximité des collèges de La Norville et du lycée René Cassin à Arpajon et celui reliant Fleury-Mérogis à la Croix Blanche).

L'année a également été rythmée par **la finalisation des programmes du stationnement et du jalonnement** avec la réalisation des demandes de subventionnement liées au stationnement. L'Agglomération a par ailleurs participé à 12 événements, organisés par Cœur d'Essonne ou ses communes membres, afin de promouvoir l'usage du vélo sur son territoire.

Enfin, pour encourager les mobilités douces, **5 vélos à assistance électrique** ont été mis à disposition des agents de la collectivité, pour leurs trajets professionnels ou domicile-travail.

Modernisation et amélioration des transports en commun

Les projets des **3 Pôles gares ont poursuivi leur développement**. L'année 2024 a ainsi été marquée par **la fin des travaux de mise en accessibilité de la gare de Sainte-Geneviève-des-Bois** (avec la mise en service de la passerelle piétonne / cyclable), **le lancement des travaux du Pôle gare de Marolles-en-Hurepoix et le lancement des travaux préparatoires sur les réseaux ferroviaires en vue du lancement du chantier Pôle gare de Saint-Michel-sur-Orge**, prévu en 2025.

La nouvelle offre du réseau de bus principal desservant le territoire, exploité par Transdev, a été mise en place en janvier 2024.

Parmi les principales évolutions : la création d'une desserte entre Fleury-Mérogis et la gare de Sainte-Geneviève-des-Bois, la création d'une ligne Noctilien (N123) entre Arpajon, Saint-Germain-lès-Arpajon et Paris, l'amélioration de la desserte entre Longpont-sur-Orge, Leuville-sur-Orge et la gare de Brétigny-sur-Orge, la création d'un service de bus de soirée en gare de Brétigny-sur-Orge, l'adaptation de l'offre à l'arrivée du Tram T12 et la réorganisation de la desserte de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Un aménagement raisonné

L'année 2024 a été marquée par l'aboutissement **d'un important travail avec les communes du territoire de contribution au Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF-E)**, document de référence pour l'aménagement de l'Île-de-France et la planification stratégique du territoire avec comme enjeux la traduction du principe du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), des ambitions environnementales, des objectifs de mobilités, de polycentrisme et de réindustrialisation dans nos politiques publiques.

Les objectifs ZAN, en particulier, sont pris à cœur, **avec le lancement d'une étude sur la consommation foncière du territoire en 2024 qui a permis d'évaluer l'atteinte des objectifs de sobriété foncière prévus par le Schéma de cohérence territoriale (SCoT)**. Cette étude constitue une première étape d'une profonde réflexion à mener sur l'artificialisation des sols et sur la renaturation du territoire.

L'Agglomération a également accompagné les communes dans la traduction de ces différents enjeux dans **les Plans locaux d'urbanisme (PLU), avec 4 PLU du territoire approuvés ou arrêtés en 2024**, pour lesquels Cœur d'Essonne a émis un avis en tant que personne publique associée, en vue de traduire les documents structurants de l'Agglomération dans ces documents d'urbanisme communaux.

Cette année, l'Agglomération a instruit près de 400 dossiers sur le volet urbanisme et près de 700 dossiers sur les volets techniques.



42 actions pour la transition écologique, énergétique et climatique du territoire

Cœur d'Essonne a adopté son Plan climat air énergie territorial (PCAET), un document qui définit, pour 6 ans, les grandes orientations et actions opérationnelles à mettre en place pour favoriser la transition énergétique, limiter et s'adapter aux changements climatiques, améliorer la qualité de l'air et la santé de chacun.

Ce PCAET, qui concerne **l'ensemble du territoire de l'Agglomération et ses acteurs** (habitants, associations, agriculteurs, entreprises, collectivités, institutions) comprend **42 actions opérationnelles**, réparties autour de 7 axes principaux : la réduction de l'empreinte écologique des mobilités, la réduction de l'empreinte écologique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables, le développement de l'économie circulaire, la poursuite de la transition agricole et alimentaire, le renforcement de l'écoresponsabilité des services publics, la préservation de la biodiversité et des milieux naturels.

Modernisation de l'éclairage public

Engagée dans une démarche de **transition énergétique**, l'Agglomération a poursuivi sa **campagne de modernisation de l'éclairage public**. 2 792 luminaires d'ancienne génération (sodium, ballon fluo ou iodure) ont été remplacés par des luminaires de type LED.

Cette initiative, qui inclut également un abaissement de puissance, a permis de **réduire significativement la consommation d'énergie** (et par conséquent les coûts associés) **tout en réduisant les nuisances lumineuses dans les espaces urbains**.



560 habitants accompagnés dans leurs travaux

Grâce à l'appui de l'Espace Conseil France Rénov de l'Agglomération, **560 habitants** ont pu être conseillés pour **leurs projets de travaux de rénovation énergétique**. 3 copropriétés ont également pu être accompagnées dans la réalisation d'un audit énergétique pour préparer leur projet de travaux.

L'OPAH Cap travaux a permis à **119 propriétaires de bénéficier d'une visite conseil à domicile et d'une aide personnalisée** (définition du projet, recours aux aides financières) pour mener des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie (20 %) ou de rénovation énergétique (80 %). 7 copropriétés fragiles ou en difficultés ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique pour les aider à redresser leur situation financière, à programmer leurs travaux ou à améliorer leur gestion.

L'année a été rythmée par **de multiples événements** autour de la rénovation énergétique, à destination des professionnels ou du grand public (café rénover malin, club des copropriétaires, initiation à la thermique du bâtiment ou aux énergies renouvelables pour les élus et agents communaux).

Pour accompagner la rénovation thermique du patrimoine bâti des plus petites communes (moins de 10 000 habitants), un conseiller en énergie partagé et un fonds de concours spécifique ont été mis en place. **En 2024, 6 communes ont bénéficié du fonds de concours pour des travaux d'amélioration thermique** de leurs équipements scolaires, sportifs, ou leur mairie (**Ollainville, Avrainville, Leuville-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, Longpont-sur-Orge et Fleury-Mérogis**).



Formation dispensée à la cuisine centrale - Sainte-Geneviève-des-Bois



Des actions en faveur de la transition agricole et alimentaire

En 2024, le **programme Sésame** a conforté son dispositif **d'accompagnement à l'installation de nouvelles fermes sur le territoire**. Grâce à l'expertise de son équipe et de ses partenaires, il a continué à soutenir les porteurs de projet et les communes à chaque étape (démarches administratives, accès à l'eau, financements, mise en culture, etc.). Cette année, 6 installations ont plus particulièrement été suivies sur Cœur d'Essonne.

Un diagnostic a également été mené autour de la restauration collective. Il a révélé une forte motivation des communes pour aller plus loin sur cette thématique. **Une formation des cuisiniers aux recettes végétariennes à base de légumineuses a été lancée**, tandis que la mise en relation entre producteurs locaux et cantines s'est poursuivie, permettant **l'achat direct de 7 tonnes de produits**.

Grâce à l'appui d'une chargée de mission dédiée au programme Sésame à la Chambre d'agriculture de région Île-de-France, les agriculteurs ont pu être accompagnés dans la diversification de leurs

revenus (circuits courts, magasin à la ferme, accueil de publics, etc.), contribuant ainsi à structurer des filières durables et à renforcer les liens entre habitants et agriculteurs.

D'autres temps forts ont également marqué l'année :

- **Le Forum des métiers de la terre et du goût**, organisé avec Abiosol, a réuni 200 participants, dont de nombreux collégiens, autour des métiers de l'alimentation durable.
- À Avrainville, **le Chemin des Fleurs** a inauguré sa **cuisine solidaire**, un outil pédagogique au service des salariés en insertion, des enfants des écoles et des bénéficiaires de paniers solidaires.
- **La Fête Champêtre**, en juin, a rassemblé 1 600 personnes autour de la Ferme de l'Envol, de producteurs locaux... et du lancement officiel du **jeu Sésame** ! Ce jeu coopératif, conçu avec le CODEVIC à partir du « Carnet Sésame » et diffusé dans les médiathèques, centres de loisirs et classes élémentaires, permet de sensibiliser les enfants à l'agriculture durable.

Un projet de rénovation énergétique subventionné par les fonds européens

Cœur d'Essonne Agglomération a reçu délégation par la Région de la gestion d'une enveloppe de financements européens FEDER, via le dispositif contractuel des **Investissements Territoriaux Intégrés (ITI)**. Ce dispositif permet d'accompagner des projets portés par des opérateurs territoriaux qui doivent répondre à la fois aux objectifs de l'intercommunalité, mais aussi à la stratégie régionale. Sur notre territoire, **6 projets** sont inscrits dans ce dispositif, pour **5 195 078 € de subventions européennes potentielles**.

En 2024, l'Agglomération a organisé son **premier Comité de sélection et de suivi (CSS)**, instance de gouvernance et de pilotage du programme ITI pour notre territoire. Ce premier CSS a examiné le projet de réhabilitation thermique de **la résidence Charpentier à Saint-Michel-sur-Orge**, porté par Essonne Habitat.

Les membres du CSS ont validé l'adéquation entre ce projet et les objectifs de réduction des consommations énergétiques portées par le territoire, permettant ainsi à cette réhabilitation de bénéficier d'une enveloppe de **1 139 408 € de subventions FEDER**.



Investir pour l'énergie locale

En 2024, le département de l'Essonne a piloté la création d'un opérateur capable de **développer des projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire**. Les travaux de préfiguration conduits toute l'année avec les acteurs du département, dont Cœur d'Essonne Agglomération, ont abouti à la création d'une société d'économie mixte, la SEM « Essonne Énergies », dont l'actionnariat est porté par des acteurs publics et privés du territoire essonnien.

Cœur d'Essonne Agglomération a validé, en Conseil communautaire du 12 décembre 2024, son entrée dans la SEM avec une prise de capital à hauteur de 5 %.



CODEVIC

Une implication citoyenne

Un travail de **recensement et de renouvellement des membres du CODEVIC** (Conseil de développement et d'implication citoyenne) a été réalisé cette année, avec 9 nouveaux citoyens tirés au sort pour remplacer des membres et insuffler une nouvelle dynamique.

Diverses **actions de communication** (kit de bienvenue pour les nouveaux arrivants, réalisation de témoignages vidéo, etc.) et de **mobilisation** ont également été menées tout au long de l'année. Le CODEVIC a ainsi participé à de **nombreux événements locaux** tels que la Fête Champêtre, la Fête de l'Humanité, le Festival Sèment & S'aimeront, l'ECO Festival des Paniers de Longpont, ou encore la Rencontre de l'Alliance des partenaires Sésame.

Les membres du CODEVIC ont par ailleurs poursuivi **leurs travaux thématiques, notamment sur la transition agricole et alimentaire (programme Sésame) et la prévention/gestion des déchets (atelier biodéchets)**.





720 visiteurs lors du marché de Noël durable

Le **Troc livres**, organisé les 6 et 7 décembre dans toutes les médiathèques, a permis de collecter près de 3 360 livres dont les habitants souhaitaient se séparer. Ces livres ont ensuite été proposés au don lors du **marché de Noël durable** qui s'inscrit dans la continuité du **Village pour consommer autrement**, tout en se mettant aux couleurs de Noël.

Organisé le **samedi 14 décembre** à la **Piscine d'En Face, à Sainte-Geneviève-des-Bois**, cette nouvelle édition a permis aux visiteurs de s'initier à de nouvelles activités pour apprendre à fabriquer des éponges lavantes, de la peinture, de la lessive ou des produits cosmétiques plus écologiques, pour se lancer dans l'art du furoshiki (cette technique de pliage de tissu pour emballer ses cadeaux de Noël), ou encore pour se familiariser avec la fabrication de décorations de Noël à partir de matériaux réemployés.

La **bibliothèque éphémère** permettait de récupérer gratuitement des livres issus de la collecte organisée dans les médiathèques. Les artisans et les associations présentes proposaient un vaste choix de **cadeaux durables et locaux à offrir ou à s'offrir**.



Collecte des déchets ménagers

Les premières actions du **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)** de l'Agglo ont été mises en place cette année : un guide d'informations à destination du grand public a été créé, des opérations « stop pub » ciblées (auprès de 1 250 foyers) ont été mises en œuvre et la distribution de composteurs individuels s'est elle aussi poursuivie (avec 1 457 personnes formées en 2024). Aujourd'hui, **près de 30 % de la population de Cœur d'Essonne) est ainsi équipé en composteurs**.

Cette dynamique de sensibilisation à la réduction des déchets s'inscrit pleinement dans les objectifs définis par la loi AGEC qui prévoit une réduction de 15 % des déchets ménagers à horizon 2025 (par rapport aux résultats de 2020). En 2024, l'Agglomération enregistre déjà une diminution de -9,3 %.

Les **actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets** se sont également poursuivies lors des événements organisés sur le territoire (plus de 25 tout au long de l'année) mais aussi lors d'interventions dédiées en pied d'immeubles (34 résidences collectives sensibilisées en 2024) et en milieux scolaires (1 600 élèves rencontrés).

Au cours de l'année 2024, les modalités d'accès aux déchèteries ont évolué. **29 742 comptes ont ainsi été ouverts, lors du second semestre, sur la nouvelle plateforme Ecocito** et 7 271 nouveaux badges ont été créés.



Près de 3 000 nouveaux arbres plantés

Le chantier participatif, initié à Villiers-sur-Orge, s'est poursuivi tout au long de l'année 2024 et a permis de planter près de **3 000 arbres sur le site de la Coulée verte**. De quoi participer au reboisement de cette forêt urbaine et contribuer au Plan 100 000 arbres initié par l'Agglomération.

De vastes travaux ont aussi été lancés, à Égly. Ils permettront de créer un nouveau parc (comprenant des aires de jeux, des structures sportives de plein air et des îlots de biodiversité), de près de 5 hectares, sur l'ancienne friche agricole de la Mare aux Bourguignons.

Du côté de La Base 217, l'année a été marquée par **la première phase de la pépinière sur environ 5 000 m² située au sud de l'arboretum**. Objectif : produire à coût constant des arbres et arbustes pour les 21 communes à raison de 10 arbres et 50 arbustes par an. Cet outil s'appuie essentiellement sur des transplantations in situ des arbres et arbustes de La Base 217.

Le jardin "Bearn" a été finalisé sur le modèle du jardin planétaire de Gilles Clément, à l'issue de la biennale du Paysage qui s'est déroulée à Versailles en 2023. Le jardin sec du radôme a également été finalisé en 2024. **Ces jardins constituent une zone test concernant le changement climatique et l'adaptation des espèces.**

Des étudiants de l'école de paysage ESAJ sont par ailleurs venus sur La Base 217 dans le cadre de leur cursus de formation afin de travailler sur **la biodiversité présente sur site**, notamment à travers les friches et jardins existants. Ils réalisent un travail sur le vivant présent et assurent également la taille des arbres. La récolte des graines de la grande prairie permettra de réensemencer les espaces ouverts de La Base 217 à partir d'espèces naturellement présentes sur site avec un intérêt écologique fort.

REÇU EN PREFECTURE
le 20/11/2025
Application agréée E-legalite.com

99_DE-090-213104940-20251117-00118174_20- Cœur d'Essonne Agglomération



Une Agglo audacieuse

Temps forts 2024

Filière drone
Un village de l'innovation
Accompagnement et implantation
d'entreprises
Soutien à l'entrepreneuriat
Aménagement de ZAC
Zone d'activités économiques
Pôle industriel cinématographique
Le char à voile
Tests automobiles
Événements de grande envergure



Bâtiment Modul'Air sur La Base 217



Un partenariat avec le pôle Systematic

39 entreprises sont accompagnées par Systematic Paris Région dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec Cœur d'Essonne. Le salon Safe Tech, dédié aux forces de l'ordre, a quant à lui permis d'accueillir 250 participants, les 5 et 6 juin, sur le site de La Base 217.

Plus de 5 300 heures de vols d'essais (dans les espaces extérieurs et intérieurs) ont ainsi pu être effectuées.

Un Village de l'innovation

12 000 m² dédiés aux technologies de pointe

En 2024, Cœur d'Essonne Agglomération a signé une promesse de vente avec IMETIK pour un terrain de 1,5 hectare sur La Base 217, situé en face du bâtiment Modul'Air.

Ce site, véritable village de l'innovation, fera l'objet d'un programme de 12 000 m² de bureaux et ateliers **dédiés aux entreprises des secteurs du drone, du spatial et des technologies de pointe.**

Ainsi, le parcours résidentiel des entreprises déjà implantées sur le territoire se verra renforcé et de nouvelles sociétés désireuses de se développer dans le nouvel écosystème du sud francilien pourront être accueillies.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-090-213104940-20251117-DEL18174_20-

Cœur d'Essonne Agglomération



106 demandes d'accompagnement formulées par les entreprises

L'Agglomération a poursuivi toutes ses missions d'accompagnement auprès des entreprises afin de **favoriser leur parcours résidentiel et leur implantation sur le territoire**. 106 demandes d'accompagnement ont ainsi été enregistrées au cours de l'année 2024, que ce soit pour des acquisitions ou des locations.

Une promesse de vente a ainsi été signée avec la société SVR, sur le site de l'extension de La Tremblaye de la Base 217. Elle permettra d'accompagner la croissance de ce groupe majeur dans le domaine de la dermo-cosmétique (avec l'objectif de tripler la capacité de production d'ici 2030).



« Flascoop »

Soutien à l'entrepreneuriat

1^{ère} coopérative éphémère Flashcoop

Dans le cadre de la promotion et de **la sensibilisation à l'entrepreneuriat**, l'Agglo a accueilli, pour la première fois cette année, une coopérative entrepreneuriale éphémère « Flashcoop ». Durant une semaine, des jeunes issus des quartiers prioritaires ont pu participer à cette aventure et vivre, en accéléré, **la création d'une véritable entreprise** (avec la création et la vente de leur propre produit, un kit cookies).

Cette coopérative entrepreneuriale éphémère, encadrée par des animateurs, a permis aux participants de s'immerger dans la vie d'un entrepreneur en conditions réelles.



Aménagement de nouvelles ZAC

À Arpajon et Ollainville, le nouveau groupe scolaire Claudine Hermann a ouvert en septembre 2024 dans **la ZAC des Belles Vues**. Il permet d'accueillir des élèves des deux communes.

Un programme de logements a également été livré et plusieurs suivront en 2025. Les premiers chantiers de lots libres ont débuté et des locaux d'activités sont également sortis de terre.

À Égly, les deux premières tranches de **la ZAC de la Mare aux Bourguignons** sont presque finalisées. La réalisation d'un parc accueillant différents types d'équipements (jeux pour enfant, city stade) viendra compléter l'opération.



REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-21910494 0-20251117-DELIB_74_20

Cœur d'Essonne Agglomération

39

Renforcer l'attractivité des parcs d'activités

Suite à l'inventaire des occupants et des propriétaires, réalisé en 2023 sur les 30 zones d'activités économiques du territoire, l'Agglomération a poursuivi ses actions pour renforcer l'attractivité de ces zones et développer des synergies entre les entreprises qui y sont installées. En 2024, ce sont **plus de 100 entreprises implantées dans les zones d'activités, qui ont pu se rencontrer et partager des moments de convivialité, développer du business et des synergies.**

Le Plan guide de la Croix Blanche est quant à lui entré en phase opérationnelle à travers une coordination renforcée entre acteurs publics et privés. Cette démarche, qui vise **une requalification cohérente du site, conciliant performance urbaine, environnementale et attractivité commerciale**, s'articule avec les autres projets du territoire : la nouvelle Liai-

son centre essonne (LCE), le projet Valvert, la gare routière, le développement des mobilités douces et la réhabilitation des bâtiments d'activités. La mise en œuvre de ce Plan guide bénéficie de 2 aides de l'État : le Plan de transformation des zones commerciales et le Fonds Vert.

La mission d'accompagnement à **la revalorisation du site des Ciroliers (à Fleury-Mérogis)** s'est quant à elle achevée. Un travail d'animation et d'implication des chefs d'entreprises a également été mené par une agence de communication avec l'organisation de plusieurs ateliers participatifs. Cette étude de revalorisation a permis la création d'un Plan guide, fixant les grandes orientations d'aménagement et de développement du site.





© Noveo Consulting



25 jours de tournages de films réalisés en 2024

« La Base Studios » Production, entreprise de production de cinéma, a été présente 25 jours pour permettre le tournage de films sur les pistes et dans les bâtiments de La Base 217.

Un protocole quadripartite entre Cœur d'Essonne Agglomération, la SPL AIR 217, La Base Studios et Virtuo a été signé en 2024 afin de déterminer **la collaboration prévue autour du futur pôle cinématographique**. Une promesse de vente a été conclue avec La Base Studios pour la construction d'un giga studio de cinéma de 2 500 m² et avec Virtuo pour l'implantation du Village des fournisseurs, dédié aux services et équipements pour l'industrie cinématographique.

Parallèlement, les travaux de réhabilitation de bâtiments et d'aménagement des espaces publics de La Base 217 ont été lancés, **consolidant son attractivité et son positionnement comme pôle d'excellence du secteur cinématographique et audiovisuel**. Les bâtiments réhabilités accueilleront des ateliers de production, des loges, un studio de tournage et des espaces de restauration pour les productions audiovisuelles.

REÇU EN PREFECTURE
le 20/11/2025
Application agréée E-legalite.com

99_DE-090-213104940-20251117-DEL18174_20- Cœur d'Essonne Agglomération



1 200 pilotes de char à voile présents sur La Base 217

Unique en région parisienne, la fédération française de char à voile a proposé **207 jours d'activités sur La Base 217** avec des sessions de pratique découverte sur des circuits balisés et sécurisés, ainsi que des stages aux pratiquants titulaires d'une licence.

La fédération s'est à nouveau associée au Club Kite 2 Ouf, qui compte **40 adhérents passionnés de cerfs-volants de traction**, permettant l'organisation de rencontres sportives, tous les samedis, avec les licenciés.

Tests automobiles

126 jours d'essais automobile pour les voitures autonomes

L'UTAC, installée depuis plusieurs années sur La Base 217 et (et plus précisément sur sa piste), a continué à développer ses tests automobiles, notamment sur l'aide à la conduite.

L'entreprise a été présente 126 jours sur la piste en 2024.



REÇU EN PREFECTURE
le 20/11/2025
Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219104940-20251117-DELIB_74_20

Char à voile sur La Base 217



450 000 personnes réunies pour la Fête de l'Humanité

Événement politique et culturel porteur de valeurs d'échange, de solidarité, de partage et de paix, la Fête de l'Humanité s'est à nouveau installée sur La Base 217. Pendant près de 60 jours, le site a été mobilisé pour préparer cette 3^e édition organisée sur le territoire de Cœur d'Essonne. **Un record d'affluence a d'ailleurs été battu cette année, avec 450 000 festivaliers réunis.**

Les aménagements réalisés conjointement par l'Agglomération et les organisateurs ont permis **d'améliorer les cheminements pour les personnes à mobilité réduite, de faciliter l'accès au site en mobilités douces, et d'optimiser la circulation vers les parkings.**



89^e édition de la Fête de l'Humanité sur La Base 217

REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-21910484 9-20251117-DELTB_74_20

Cœur d'Essonne Agglomération

Annexes

Bureau communautaire
Conseil communautaire
Organigramme fonctionnel



Liste des membres du Bureau communautaire au 31 décembre 2024

Éric BRAIVE

Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Véronique MAYEUR

Vice-présidente en charge de l'eau potable

Frédéric PETITTA

Vice-président en charge
du développement économique, de
l'artisanat et de la démocratie d'implication

Sophie RIGAULT

Vice-présidente en charge
des transports et des mobilités

Christian BERAUD

Vice-président en charge de l'emploi,
du commerce de proximité, de l'insertion,
de la formation et du tourisme

Marianne DURANTON

Vice-présidente en charge de l'habitat,
de la Politique de la ville
et de l'inclusion républicaine

Olivier CORZANI

Vice-président en charge
de la valorisation des déchets

Nicolas MÉARY

Vice-président en charge
de l'accueil des gens du voyage

Alain LAMOUR

Vice-président en charge du développement
durable et de la transition écologique

Georges JOUBERT

Vice-président en charge de l'aménagement
du territoire, de l'urbanisme et des finances

Jean-Michel GIRAUDAU

Vice-président en charge de la culture,
du patrimoine culturel et des établissements
d'enseignement artistique

Norbert SANTIN

Vice-président en charge de la coordination
des actions de prévention et de sécurité, des
relations institutionnelles et de l'accès aux
droits

Sylvain TANGUY

Vice-président en charge de l'assainissement

François CHOLLEY

Vice-président en charge des espaces
naturels, de la gestion des milieux aquatiques
et de la prévention des inondations

Fabienne LEGUCHER

Vice-présidente en charge
de la santé et du sport

Thierry ROUYER

Vice-président en charge de la transition
agricole et alimentaire

Gilles FRAYSSE

Vice-président délégué au numérique

Kim DELMOTTE

Vice-présidente déléguée
à l'action sociale et à la petite enfance

Édouard MATT

Vice-président délégué
au patrimoine bâti et à l'accessibilité

Philippe Le FOL

Vice-président délégué à la voirie,
à l'éclairage public
et à la signalisation tricolore

Michel COLLET

Vice-président délégué
au schéma de mutualisation

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-090-213104940-20251117-DEL1817420

Cœur d'Essonne Agglomération

Composition du Conseil communautaire au 31 décembre 2024

Sainte-Geneviève-des-Bois



**Frédéric
PETITTA**
Maire



**Michelle
BOUCHON**



**Philippe
DECOMBLE**



**Maria
DE JESUS CARLOS**



**Mohammed
ZAOU**



**Nadia
CARCASSET**



**Philippe
ROGER**



**Alice
SEBBAG**



**Brahim
OUAREM**



**Danièle
GARCIA**



**Quentin
CHOLLET**



**Thomas
ZLOWODZKI**

Égry



**Édouard
MATT**
Maire

Marolles-en-Hurepoix



**Georges
JOUBERT**
Maire

Ollainville



**Jean-Michel
GIRAudeau**
Maire

Brétigny-sur-Orge



**Nicolas
MÉARY**
Maire



**Christiane
LECOUSTEY**



**Michel
PELTIER**



**Patricia
MARTIGNE**



**Alain
GIRARD**



**Aline
FLORETTE**



**Steevy
GUSTAVE**



**Sylvie
DAENINCK**

Le Plessis-Pâté



**Sylvain
TANGUY**
Maire

Morsang-sur-Orge



**Marianne
DURANTON**
Maire



**Augustin
DUMAS**



**Virginie
BUISSON**



**Florent
BEURDELEY**



**Isabelle
MALLET**



**Thibault
MANCHON**



**Marie-Claire
ARASA**

La Norville



**Fabienne
LECHEUCHER**
Maire

Leuville-sur-Orge



Éric BRAIVE
Maire et Président
de Cœur d'Essonne
Agglomération

REÇU EN PREFECTURE
le 20/11/2025
Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219104940-20251117-DEL1B_74_20

Saint-Michel-sur-Orge



**Sophie
RIGAULT**
Maire



**Georges
GOURGUES**



**Muriel
MOSNAT**



**Joseph
DELPIC**



**Isabelle
OUDARD**



**Christian
PICCOLO**

Arpajon



**Christian
BERAUD**
Maire



**Sarah
KRIMI**



**Isabelle
PERDEREAU**

Saint-Germain-lès-Arpajon



**Norbert
SANTIN**
Maire



**Annie
LECLERC**



**Christian
KERVAZO**

Fleury-Mérogis



**Olivier
CORZANI**
Maire



**Alice
FUENTÈS**



**Roger
PERRET**

Breuillet



**Véronique
MAYEUR**
Maire



**Bernard
SPROTTI**

Villemoisson-sur-Orge



**François
CHOLLEY**
Maire



**Véronique
DABADIE**

Longpont-sur-Orge



**Alain
LAMOUR**
Maire



**Charlène
BADINA**

Villiers-sur-Orge



**Gilles
FRAYSSE**
Maire

Bruyères-le-Châtel



**Thierry
ROUYER**
Maire

Cheptainville



**Kim
DELMOTTE**
Maire

Avrainville



**Philippe
LEFOL**

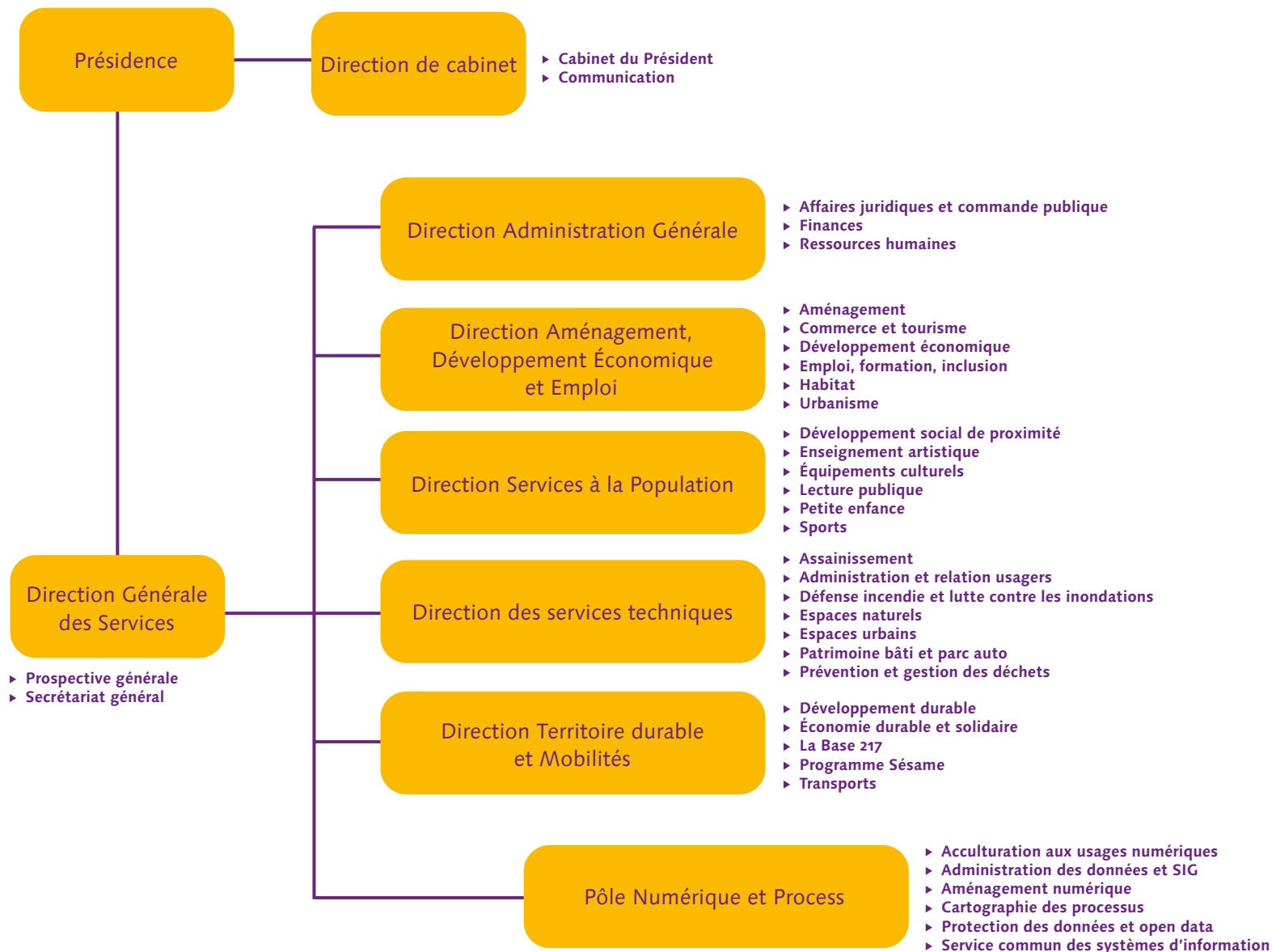


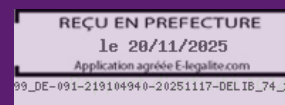
Guibeville



**Michel
COLLET**
Maire

Organigramme fonctionnel de l'Agglo au 31 décembre 2024





**SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS • BRÉTIGNY-SUR-ORGE
MORSANG-SUR-ORGE • SAINT-MICHEL-SUR-ORGE • ARPAJON
SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON • FLEURY-MÉROGIS
BREUILLET • VILLEMOISSON-SUR-ORGE • LONGPONT-SUR-ORGE
ÉGLY • MAROLLES-EN-HUREPOIX • OLLAINVILLE
LE PLESSIS-PÂTÉ • LA NORVILLE • LEUVILLE-SUR-ORGE
VILLIERS-SUR-ORGE • BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
CHEPTAINVILLE • AVRAINVILLE • GUIBEVILLE**



La Maréchaussée, 1 place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. : 01 69 72 18 00
communaute@coeuressonne.fr
www.coeuressonne.fr

